

Samedi 11 février 2012

Le site "La Vernoline" du centre hospitalier de Verneuil-sur-Avre inauguré

L'unité de soins de longue durée résidence de la Vernoline du centre hospitalier de Verneuil-sur-Avre a été inaugurée le 11 février. Ouverte en septembre dernier, la résidence "la Vernoline" compte 108 lits (dont 50 en Unité de soins de longue durée (USLD), 25 pour les patients atteints d'Alzheimer, 30 lits d'EHPAD et 3 d'hébergement temporaire).

L'hôpital a obtenu 2,4 M€ de subventions d'investissement du Département de l'Eure* pour la création d'un accueil de jour Alzheimer de 12 places et la restructuration de l'établissement. Il s'agit d'offrir aux personnes âgées accueillies à titre temporaire une structure adaptée, tant en terme de confort, d'espace, de respect de la dignité que d'accompagnement et de soins spécifiques au maintien de leur autonomie.

La capacité de l'établissement se répartie de la façon suivante :

- 102 lits d'hébergement permanent
- 25 lits d'hébergement permanent Alzheimer
- 3 lits d'hébergement temporaire
- 12 places d'accueil de jour

Le Département de l'Eure et les personnes âgées

Le budget consacré par le Département de l'Eure en faveur des personnes âgées est de 55 M€. En matière d'hébergement des personnes âgées en institution, le Département s'appuie sur un réseau d'hôpitaux locaux et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes bien répartis sur le territoire départemental. Soucieux de renforcer l'attractivité de ces structures, le Conseil général a signé des conventions tripartites et a adopté un plan pluriannuel de rénovation des établissements.

"La politique départementale en faveur des personnes âgées menée depuis 2003, précise Jean Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure, a permis de créer 207 places d'hébergement pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 151 places d'accueil de jour et 43 places d'hébergement temporaire. L'évolution de ces services est venue compléter efficacement l'offre en matière de maintien à domicile."

Les conventions tripartites signées avec les 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) du département ont permis de créer 449 postes, ce qui a engendré une dépense supplémentaire pour le Département de plus de 3,2 M€.

Ajoutons que 15 centres hospitaliers et EHPAD ont ou vont bénéficier de ces dispositifs dans le cadre du Contrat de Projets Etat Région et de la coopération 276**. La participation du Département de l'Eure est de 6 M€ au CPER et 17,7 M€ au 276.

(*) Dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

(**) La coopération 276 réunit la Région Haute-Normandie et les deux Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.